

- [La pêche au cadre](#)
- [La Pêche en Baitcasting ou casting](#)
- [La truite lacustre](#)
- [Le barbeau fluvial](#)
- [Le Brochet](#)
- [Pêche aux leurres durs par Jean-Claude Piffaretti](#)
- [Silure Glane](#)
- [Saprolegnia parasitica](#)

-- Main Menu --

## Les espèces «exotiques» colonisent le Léman

**Les animaux introduits par l'homme se plaisent dans le lac. Les conséquences inquiètent et les causes agacent.**



Quand elles y ont trempé, elles ne peuvent plus s'en passer. Introduites par l'homme (dites «exotiques» ou «non endémiques»), plusieurs espèces de poissons et de crustacés semblent s'épanouir dans le Léman au point de s'y développer. Une prolifération symbolisée par le cas du silure, espèce naturellement présente dans les lacs de Neuchâtel ou de Morat, mais qui s'invite désormais fréquemment dans les filets des pêcheurs lémaniques. «Il y a quelques années, il était question d'un ou deux individus au large de Nyon. Maintenant, il colonise le grand lac et nous savons que plusieurs dizaines de jeunes, originaires de la retenue de Génissiat, en France, remontent actuellement le Rhône genevois», confirme Frédéric Hofmann, inspecteur de la chasse et de la pêche du Canton de Vaud.

### Equilibre menacé

Une invasion qui pose la question des conséquences sur l'écosystème puisque le silure s'embarrasse peu au moment de se nourrir. Poissons de toutes sortes, oiseaux d'eau, batraciens voire petits mammifères, l'animal est du genre gourmand. «Nous sommes quand même inquiets car c'est un environnement où les équilibres sont complexes. Si vous touchez un élément, le risque est d'introduire des biais qui peuvent déboucher sur des catastrophes», réagit Daniel Chollet pour la Fédération internationale des pêcheurs amateurs du Léman.

Si les effets concrets sur la biodiversité sont difficiles à déterminer à ce stade, il est désormais admis que le silure est capable de se reproduire dans le Léman. «Bien que ce constat soit peu réjouissant, la taille du lac permettra sans doute d'atténuer l'impact sur la faune aquatique, témoigne Frédéric Hofmann. En réalité, il y a d'autres espèces

non endémiques qui nous inquiètent plus sérieusement.» Car le silure n'est pas seul à avoir pris ses aises entre Suisse et France. Le pseudorasbora, par exemple, surnommé goujon asiatique, s'y plaît aussi: presque une friture par rapport aux mensurations de l'ogre (ndlr: un silure de 2,25 mètres pour plus de 80 kilos a été pêché en avril 2015 dans le lac de Morat), et pourtant... «Il est potentiellement vecteur sain d'un parasite qui pourrait contaminer d'autres espèces de poisson. Ce cas de figure n'a toutefois pas encore été confirmé dans le Léman», prévient le spécialiste.

Les conséquences sont en fait très variables d'un plan d'eau à l'autre et en fonction des espèces concernées. Au lac de Bret, où le sandre a été introduit, des déséquilibres avec les effectifs de perche ont été observés il y a une décennie. Dans le Léman, les écrevisses dites américaines arrivées dès les années 1970 et porteuses résistantes d'une maladie mortelle (la peste) ont décimé les écrevisses indigènes. La blennie fluviatile, prédateur important d'œufs, a également fait son apparition en 2010. Ajoutez à cela la perche soleil ou encore le poisson-chat, désormais familier du Léman, et la nasse est pleine.

«Face à toutes ces espèces, il y a un peu d'inquiétude. Maintenant il va y avoir du black-bass, du sandre... On préférerait se contenter des espèces indigènes plutôt que de voir arriver de nouvelles écrevisses qui s'installent dans les secteurs à poissons pour dévorer les œufs, réagit Henri-Daniel Champier, pêcheur professionnel à Clarens. Si les nouveaux arrivants pouvaient faire des petits et être commercialisés, ça ne me dérangerait pas. Mais si ce sont des espèces concurrentes, c'est un problème.» Bien qu'il se mange, le silure reste en effet un poisson de vase, un seigneur des fonds qui ne convient pas à tous les palais.

### Originaires du bout du lac

Au-delà des conséquences incertaines, tout le monde regrette les causes supposées de cette colonisation. «En l'état des connaissances, il est fort probable que la plupart de ces espèces proviennent du Rhône franco-genevois. Certaines ont vraisemblablement été introduites à proximité des barrages de Génissiat, de Chancy-Pougny ou de Verbois, et nous savons qu'elles peuvent franchir les passes à poissons, explique Frédéric Hofmann. Cela pourrait être l'œuvre de quelques pêcheurs amateurs malintentionnés, mais pas des associations faïtières.» Des poissons relâchés directement dans le Léman ou dans des plans d'eau alentour, destinés à la pêche sportive et qui auraient migré avant de se multiplier. voire des poissons d'aquarium jetés par négligence dans le grand bain.

«Ce que nous aimerions, c'est que les autorités surveillent le no-kill pour éviter qu'un tourisme de pêche s'installe et que les silures soient pêchés puis relâchés pour constituer une future prise plus volumineuse», réclame Daniel Chollet. Le Canton affirme s'y employer, mais l'immensité du territoire rend parfois cette tâche difficile. «Et il faut comprendre que les causes de ces invasions sont multiples. Ce qui fait que les espèces non endémiques sont hélas toujours plus nombreuses et s'acclimatent trop aisément», constate Frédéric Hofmann.

(TDG)

(Créé: 18.02.2017, 10h21)



### captures-truites

#### Le Rhône

